



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT DE TROIS (03) CHARGE(E)S DE PROGRAMME POUR LA FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3
Postes basés à Antananarivo – Fitovignany – Atsimo Atsinanana

Crédit IDA 69290

AMI N° C-325-PIC3/2024

Date de lancement : 27 mai 2024

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. L'unité FIEM est chargée de la gestion administrative et fiduciaire de Programme de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet. Les financements du Programme sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes. Chaque Chargé de Programme a pour mission d'assurer la gestion quotidienne de l'unité fiduciaire pour des 3 fenêtres au niveau national ou de son antenne régionale d'affectation.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic3.mg
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Des consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les trois (03) candidats jugés pertinents par lieu du poste, après évaluation des dossiers, seront invités à un entretien afin de détecter les mieux qualifiés.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou autre domaine apparenté ;
 - Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
 - Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
 - Ayant une connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
 - Maîtrise des outils informatiques
 - Capacité de communication interpersonnelle ;
 - Fortes capacités rédactionnelles ainsi que d'analyse et de synthèse ;
 - Maîtrise parfaite du Malagasy et du Français à l'oral et à l'écrit
 - Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.

Seraient un atout :

- Une Connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale ;
 - Maîtrise de l'anglais ;
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leurs dossiers de candidatures, sous format PDF, composés d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de

diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **10 juin 2024** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg

8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N° C-325-PIC3/2024 – CHARGE(E) DE PROGRAMME FIEM et en précisant le *lieu d'affectation choisi* ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 27 mai 2024
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance